

COMMUNE DE CAUMONT-sur-AURE

Compte-rendu de la réunion du 09 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le neuf décembre, à 20 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 28 novembre 2019

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 novembre 2019.

Membres en exercice	31
Membres présents/représentés	24
Quorum (16)	Atteint
Membres absents et excusés	7
Membres ayant donné pouvoir	2

Membres présents : BECQUET Françoise, BEZIERS Jean-Marie, CATHERINE Yves, CHALLES Nadège, DUVAL Estelle, GABRIEL Christian, GENNEVIEVE Michel, GUERIN François, HANICOT Nathalie, LAURENT Gilles LEJEUNE Michel, LEROY Bernard, LÉSENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MONNIER Stéphane, MOTTE Jean-Pierre, PELVEY Guy, PLATON Claude, PORET Michel,

VAN NIEUWENHUYSE Joël, VAUGELADE Martine.

Membres absents : CALENGE Laurence, LEPERCHOIS Annie, THOMAS Jean-Paul, GARCIA DEROUET Séverine, HUET Gaëtane, LEFEBVRE Hugues, MALGRAIN Michel.

Membres excusés :

Membres absents ayant donné pouvoir : Hervé LARONCHE à Roger MAHE, CHAILLON Sylvain à Michel GENNEVIEVE

Secrétaire de séance : Joël VAN NIEUWENHUYSE

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12/11/2019

Observations du conseil : NEANT.

Approuvé par les membres présents lors de la séance du 12/11/19.

Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Augmentation temps de travail – Marie-Thérèse YVAI – 11h50/35^{ème} passerait à 17h/35^{ème} – Suite départ Marie-France FINEL (22/35^{ème})
- Création poste adjoint technique contractuel - 25/35^{ème}, en remplacement de Rose-Noëlle LE BOULANGER (28.63/35^{ème})
- Approbation du RPQS assainissement 2017 - 2018
- Contrat enlèvement déchets verts au 01/01/2020

Décision du conseil : Approuvé à l'unanimité

Présentation du futur PSLA

Intervenant : Roger MAHE, conseiller municipal, en charge de ce dossier.

- Plans du PSLA mis à la disposition des conseillers sur la table du conseil (lancement du marché d'appel d'offres très prochainement),
- Nouveau médecin pour février 2020 – Installation provisoire dans la salle d'attente du cabinet du Dr LEPRETRE,
- Un ostéopathe était intéressé pour s'installer à Caumont, mais déjà une en activité sur le secteur,
- Une sophrologue sera présente une journée la semaine, le lundi jusqu'à 17h45, dans la salle de justice de la mairie de Caumont,
- Une kinésithérapeute va prendre contact avec M. Sébastien ODIENNE, kiné à Caumont, pour une éventuelle installation à Caumont,
- Manque actuellement : orthophoniste et sage-femme.

1. Approbation de l'Etat d'inventaire du Syndicat scolaire Livry-St Germain d'Ectot

Le maire présente au conseil municipal l'état d'inventaire des biens du Syndicat scolaire Livry-St Germain d'Ectot, dont la dissolution a été approuvée en séance du conseil municipal le 08/07/2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve cet état d'inventaire,

Valide les biens qui seront réaffectés à la commune de Caumont-sur-Aure.

Adopté à l'unanimité.

2. Création de deux postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Il est précisé que cette décision sera applicable en cas d'avis favorable du comité technique paritaire sur le projet ci-dessous exposé.

↳ **La création de deux emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaires.**

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} janvier 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Adopté à l'unanimité.

3. Mise en disponibilité d'un agent communal

Le maire informe le conseil municipal que la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion a émis un avis favorable en date du 28/11/2019 pour le placement de Madame Marie-France FINEL en disponibilité pour convenances personnelles pour la période du 11/12/2019 au 10/12/2020 (ce placement en disponibilité ne peut excéder 3 ans). Mme FINEL ne percevra aucune rémunération et cessera de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite.

4. Devis sonorisation de l'église de Caumont

Exposé de Monsieur Claude PLATON, conseiller municipal en charge de ce dossier.

Proposition 1 : version Audiophony, pour un montant de 2 775,80€ HT, soit 3 330,96€ TTC

Proposition 2 : version Yamaha, pour un montant de 3 850,40€ HT, soit 4 620,48€ TTC.

Ces devis comprennent notamment 5 enceintes, 1 ampli, 1 console, 1 micro.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de retenir la proposition 1, pour un montant de 2 775,80€ HT, soit 3 330,96€ TTC.

Adopté à l'unanimité.

5. DM N°4 - Budget principal – Sonorisation Eglise de Caumont

Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	2188-1194		+ 3 331 €	
Investissement	2152-1175		-3 331 €	

Adopté à l'unanimité.

6. Devis maintenance des extincteurs des trois communes

Exposé de Monsieur Claude PLATON, conseiller municipal en charge de ce dossier.

Projection sur 10 ans de maintenance :

- EUROFEU – Mouen 14790 : 4 982,20 € HT soit 5 978,64 € TTC
- PROTECTION Sécurité – Landelles et Coupigny 14380 : 6 367,20 € HT, soit 7 640,64 € TTC
- ALERT'INCENDIE – Clarbec 14130 : 6 680,30 € HT, soit 8 016,36 € TTC

M. PLATON précise au conseil les points suivants :

- la Société EUROFEU ne remplace pas systématiquement le contenu des extincteurs eau et poudre pendant la visite quinquennale, alors que les deux autres le font. La norme préconise de le faire.
- la Société PROTECTION Sécurité est celle qui est la plus précise dans son offre, elle a fourni un détail précis des pièces comprises dans le forfait entretien annuel et le détail des prix des pièces détachées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de retenir la proposition de la société PROTECTION Sécurité – Landelles et Coupigny 14380.

Adopté à l'unanimité.

7. Augmentation du temps de travail agent communal

Exposé de Mme Martine VAUGELADE, adjoint au maire en charge de ce dossier.

Vu la mise en disponibilité de Mme FINEL, adjoint technique à temps non complet 22/35^{ème}, à compter du 11/12/19,

Mme VAUGELADE propose de passer le temps de travail de Mme YVAL, agent d'animation à temps non complet, de 11,50/35^{ème} à 17/35^{ème} en appliquer la procédure suivante :

- Saisir le Comité Technique Paritaire du CDG 14, prochaine séance le 30/01/2020 avec dépôt du dossier avant le 09/01/2020,

- Délibérer pour la création du nouveau poste et suppression de l'ancien poste,
- Déclarer la création de poste auprès du CDG 14,
- Prendre un arrêté portant nomination de l'agent sur le nouveau poste et marquant la modification de durée hebdomadaire de travail.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve l'augmentation du temps de travail de Mme Marie-Thérèse YVAI, soit 17/35^{ème} à compter du 1^{er} mars 2020,

Autorise le maire à déposer un dossier auprès du CDG 14.

Adopté à l'unanimité.

8. Recrutement d'un agent contractuel - Ecole maternelle et cantine

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, à savoir

- Intervention à l'école maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure de la commune historique de Caumont-l'Eventé,
- Intervention à la cantine municipale de la commune historique de Caumont-l'Eventé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de **12 mois** maximum allant du **09 décembre 2019 au 08 décembre 2020**.

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C.

Cet agent assurera les fonctions d'agent d'entretien à temps non complet, 25/35^{ème}.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la base de l'indice brut 348, indice majoré 326, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

9. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017

Après présentation du rapport, le conseil municipal :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017,

Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,

Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,

Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Adopté à l'unanimité.

10. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018

Après présentation du rapport, le conseil municipal :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018,

Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,

Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,

Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Adopté à l'unanimité.

11. Contrat enlèvement des déchets verts de la commune

Le maire informe le conseil que la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom ne prendra plus les déchets verts de la commune dès janvier 2020.

Le maire présente au conseil le devis établi par SEP Valorisation à Sées 61500, pour la location d'une benne à déchets verts de 30m³, le traitement de ces déchets et le transport de la benne, à savoir :

- Location de la benne : 65,00 € HT/mois,
- Traitement des déchets : 30,00 € HT/tonne,
- Transport de la benne : 125,00 € HT/rotation,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le devis établi par SEP Valorisation à Sées 6150.

Adopté à l'unanimité.

12. Affaires diverses

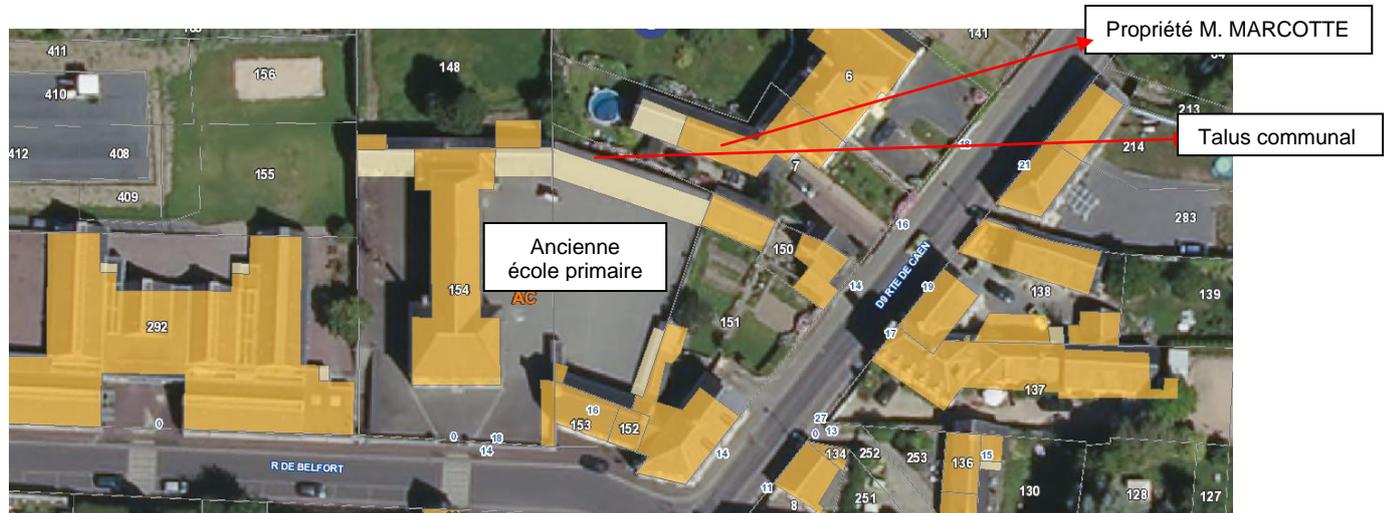
Devis Cabinet géomètre CAVOIT – Commune/Mme MARCOTTE

Le maire présente le devis établi par le Cabinet CAVOIT, géomètre expert à Bayeux, relatif à la division et au bornage de la propriété de la commune en vue de la cession d'une partie à M. et Mme MARCOTTE, d'un montant de 1 338,00 € TTC.

Proposition de la commune : partage des frais de géomètre, 50% pour la commune et 50% pour M. et Mme MARCOTTE.

Refus de M. et Mme MARCOTTE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse de prendre à sa charge la totalité de ces frais. **A suivre.**



Dénomination et numérotation des rues

Dernières vérifications terminées pour Caumont et La Vacquerie. Lancer la commande pour ces 2 communes, puis ensuite pour Livry.

M. PLATON : reprendre une délibération une fois que les numéros et noms de rues seront validés. **A suivre.**

Sapins de Noël

Félicitations au personnel communal – Sapins bien décorés.

Panneau ancien EHPAD

M. LEROY : contacter le propriétaire de l'ancien EHPAD pour enlever ce panneau.

Pour info : ouverture de la maison des séniors en juin 2020.

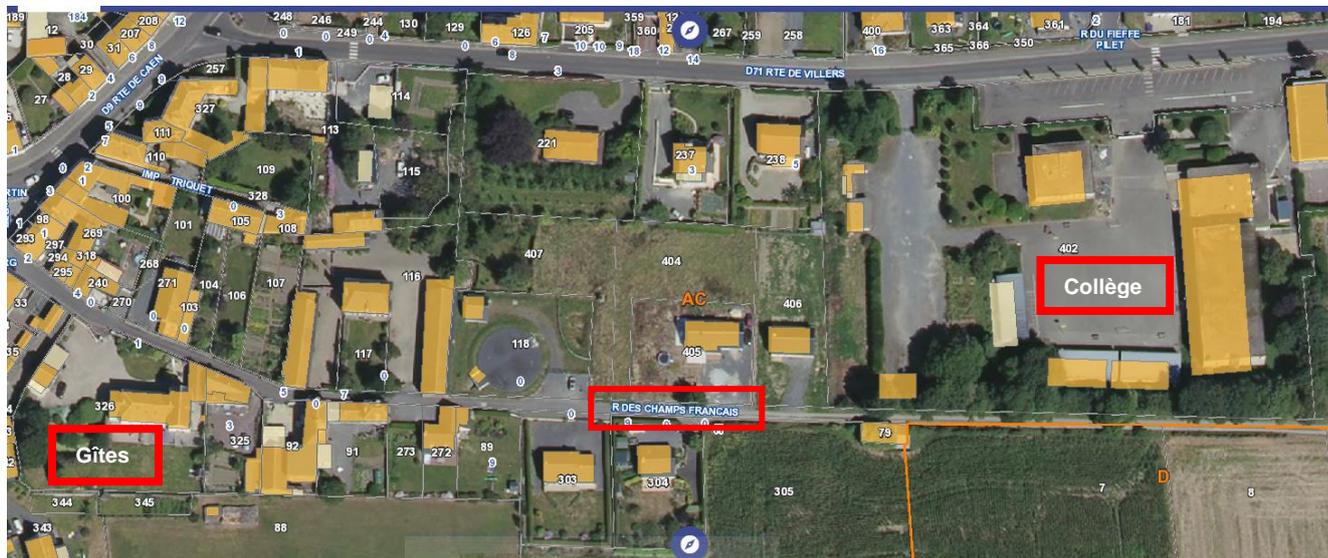
Escalier city stade

M. VAN NIEUWENHUYSE : combler le vide entre le nouvel escalier et le mur + bitume sur 20m environ.

Décision du conseil : demander un devis à la BACER. **A suivre.**

Ralentisseurs rue des Champs Français – Caumont

Mme CHALLES : vitesse excessive, voir pour un sens unique (sauf riverains, mais peut être gênant pour les gîtes), des ralentisseurs, des chicanes, etc. **A suivre.**



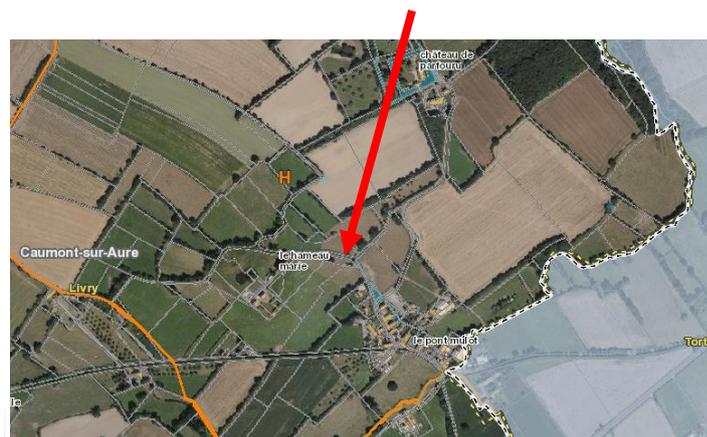
Chemin Hameau MARIE – Livry

Le maire demande au conseil de se prononcer sur la mise à disposition auprès de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, du chemin rural N°2 sis Hameau Marie, Parfouru-l'Eclin à Livry, d'une longueur de 250 ml environ (en vert sur le plan ci-dessous).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Accepte la proposition du maire pour le transfert de ce chemin.

Adopté à l'unanimité.



Logement communal Livry (M. et Mme ALLAIN)

Demander un devis à B'PLAST pour le remplacement de la porte d'entrée de ce logement.

Bas de porte très abîmé, laisse passer l'air.

Ordures ménagères

M. LEJEUNE : demander le paiement mensuel des factures « ordures ménagères » près de la Cdc PBI. **A suivre.**

Entretien des trottoirs à la charge des riverains

Pour info : arrêté pris et transmis.

Entretien du trottoir rue Thiers à Caumont

Mme LESENECHAL : voir avec le service technique pour le balayage du trottoir rue Thiers.

Collège Les Sources d'Aure

M. MAHE :

- résultat du brevet des collèges : 93.80% de réussite (87,80% au niveau de l'Académie), avec 9 mentions TB,
- le coût des travaux de réhabilitation est passé de 3,5 millions à 5 millions,
- restaurant scolaire : mise en place d'un menu végétarien par semaine,

- accueil des CM2 au restaurant scolaire du collège : en attente décision. **A suivre.**

Salle des fêtes de Caumont

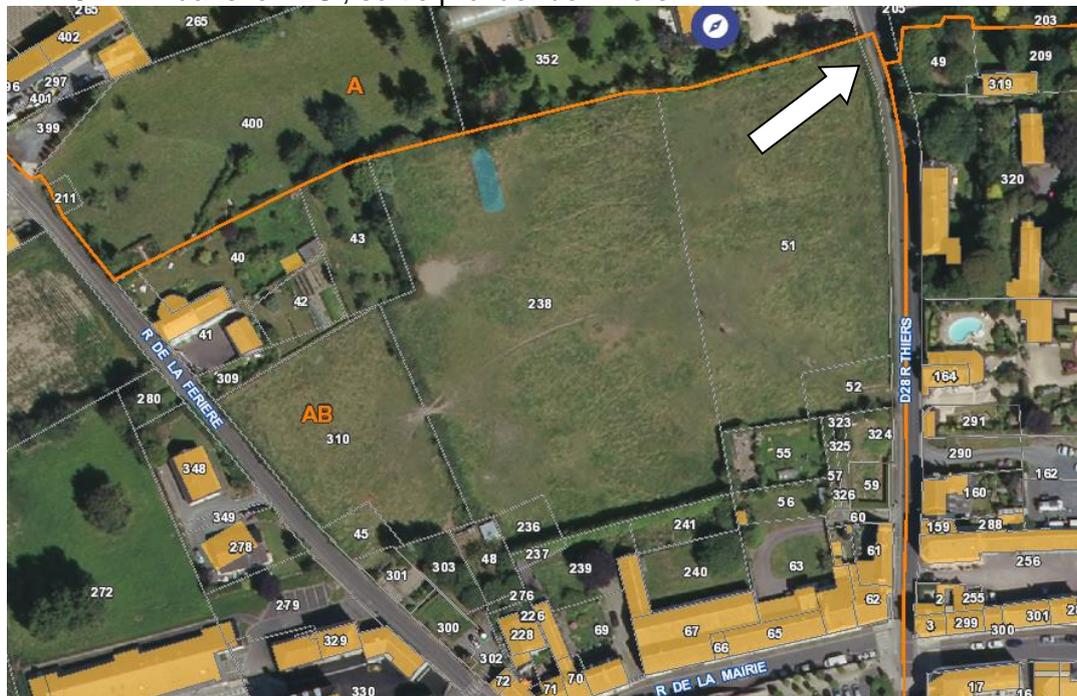
M. MAHE : lino de la scène abimé, à changer. **A suivre.**

Terrain NIZOUX – rue Thiers - Caumont

M. Jean NIZOUX a pris contact avec M. PORET, les héritiers attendent une proposition de la commune.

Décision du conseil : 15 000 €

M. PORET : dans le PLUi, sortie prévue rue Thiers.



Ecole maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure

M. VAN NIEUWENHUYSE : porte d'entrée en PVC à contrôler (sur la partie neuve). Prendre contact avec l'entreprise. **A suivre.**

Dates à retenir

14 décembre : Fête de Noël à Caumont (La Mairie – l'UCIA – Les Francas – etc...), toute la journée

15 décembre : Concert Gospel à la salle des fêtes de Caumont organisé par l'APE du Collège

17 décembre : Marché de Noël organisé par les Ecoles de Caumont

2020

10 janvier : Vœux à Caumont à 19 h

11 janvier : Vœux à La Vacquerie à 20h30

12 janvier : Vœux à Livry et concert à 15 h 30

16 janvier : Concours de belote organisé par les Amis du Val d'Aure à Livry

Prochaines réunions

Préparation de la réunion de conseil de janvier : lundi 06 janvier 2020 à 18h à Caumont.

Séance de janvier : lundi 13 janvier 2020 2019 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.